



MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE

LOCATION DE VEHICULES LONGUE DUREE POUR LES BESOINS DES SERVICES MUNICIPAUX

MAPA passé selon les articles L2123-1 et R2123-4 du Code de la commande publique

**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES.
(C.C.P)**

Remise des offres le : 2 mars 2021 à 12h00

Ville des TROIS-ILETS
1 Rue Epiphane de MOIRANS
97229 LES TROIS-ILETS

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE PREMIER : OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation passée selon la procédure adaptée concerne :

LOCATION DE VEHICULES LONGUE DUREE POUR LES BESOINS DES SERVICES MUNICIPAUX

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 - ETENDUE DE LA CONSULTATION

Les dispositions des articles L2123-1 et R2123-4 du Code de la commande publique régissent la présente consultation.

Le présent marché est décomposé en 2 lots, à savoir :

- lot n° 1 : Utilitaires tôleés de 4 à 5m³ - 3 places
- lot n° 2 : Camionnettes
 - o Camionnette double cabine
 - o Camionnette simple cabine

2.3 – TYPE DE MARCHE

Marché de fournitures.

2.4 – FORME DU MARCHE

Marché unique.

2.5 CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Le C.C.A.G. Fournitures courantes et Services est applicable au présent marché.
L'unité monétaire utilisée est l'Euro.

Le maître de l'ouvrage informe les candidats que le dossier de consultation est dématérialisé.

Les soumissionnaires auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le site : <https://www.marches-securises.fr>

En cas de difficulté quant au téléchargement du DCE, le candidat est invité à se rapprocher de la hotline technique au 04 92 90 93 27.

2.6 CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS

L'offre sera présentée par un seul opérateur économique ou par un groupement. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels soit en qualité de membres d'un de plusieurs groupements. Ils ne peuvent pas cumuler les deux qualités.

Un même opérateur économique ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

ARTICLE 3 : LIEU ET DELAI DE LIVRAISON

Stipulation du CCP.

ARTICLE 4 : DUREE DU MARCHE

Stipulation du CCP.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Date limite de remise des offres : le 2 mars 2021 à 12 h 00.

Les candidats doivent utiliser le même mode de transmission pour l'envoi de leur candidature et de leur offre.

Cas de l'envoi sous forme papier (copie de sauvegarde):

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

**LOCATION DE VEHICULES LONGUE DUREE POUR LES BESOINS DES SERVICES
MUNICIPAUX – Copie de sauvegarde**

NE PAS OUVRIR

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

M. Le Maire des Trois Ilets
Service Marchés publics
1 Rue Epiphane de MOIRANS
97229 TROIS ILETS

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

L'offre devra être accompagnée :

- d'une lettre de candidature
- d'une déclaration sur l'honneur dûment signée, justifiant que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de concourir et qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales
- de renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat
- des certificats et qualifications professionnelles
- attestations fiscales et sociales
- Extrait Kbis
- D'une note méthodologique et technique
- Un projet de marché comprenant :
 - L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché, daté et signé;
 - Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.P.) : cahier ci-joint à accepter sans aucune modification ;
 - Le bordereau des prix unitaire : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché ;
 - Un mémoire justificatif des dispositions que chaque candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations le concernant. Ce document comprendra notamment :
 - Une synthèse des données techniques demandées dans le CCP
 - La consommation de carburant en cycle urbain
 - Le taux d'émission de CO2
 - Le montant de la taxe écologique bonus/malus éventuelle

- Modalités d'envoi des propositions

Le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance de la notice d'utilisation de la salle de consultation du site web : www.marches-securises.fr

Le soumissionnaire doit accepter l'horodatage retenu par la plateforme.

Toute opération effectuée sur le site : www.marches-securises.fr sera réputée manifester le consentement du soumissionnaire à l'opération qu'il réalise.

Les plis qui seraient remis, ou dont l'avis de réception postale serait délivré après la date et l'heure limites fixées, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

ARTICLE 6 : CRITERES D'ATTRIBUTION

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Les critères relatifs à la candidature sont :

- Le prix des prestations : 70%
- La valeur technique de l'offre : 30%

1. Méthode générale d'analyse des offres :

Chaque critère (A, B...) est noté sur 10.

Les critères sont éventuellement déclinés en sous-critères auxquels on a attribué une note, le total des notes des sous-critères étant égal à 10.

A la note obtenue, est appliqué un coefficient de pondération (K) selon la formule :

Exemple : si le critère A est divisé en 2 sous-critères

Critère A = sous-critère 1 + sous-critère 2

Note pondérée A = critère A x K

Les notes pondérées de chaque offre sont ensuite additionnées pour obtenir une note globale par offre, selon la formule :

Exemple : si on a deux critères A et B

NOTE GLOBALE DE L'OFFRE = Note pondérée A + Note pondérée B

Les offres seront classées par ordre décroissant de notes globales.

L'offre ayant obtenue la meilleure note sera retenue.

2. Définition des critères et sous-critères de jugement des offres :

Critère « Prix des prestations » :

Critère	Détail	Points affectés	Coeff de pond.
Prix	9 X (offre du moins disant hors offre anormalement basse / offre étudiée) montant du BPU valant DQE pour les prestations de location, maintenance, assistance dépannage, remorquage, perte financière	9	0.70
	Conditions financières relatives aux écarts kilométriques. Coût des kilomètres supplémentaires par tranche de 100 (coût moins disant / coût étudié) x 0,5	0.5	
	Conditions financières relatives aux écarts kilométriques. Remboursement des kilomètres non effectués par tranche de 100 (coût mieux disant / coût étudié) x 0,5	0.5	
	Total	10	
Total pondéré			7

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées entre le bordereau des prix unitaires et les autres pièces de l'offre, il ne sera tenu compte que du ou des montants corrigés pour le jugement de la consultation. Toutefois si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à les rectifier ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Critère « Valeur technique de l'offre » sur la base de la Fiche descriptive du matériel loué et du mémoire technique :

Critère	Détail des sous-critères	Points affectés	Coeff de pond.
Valeur technique de l'offre	Consommation carburant en milieu urbain [5 x (consommation la plus faible / consommation étudiée)]	5	0.30
	Rejet émission de CO2 [5 x (taux le moins polluant / taux étudié)]	5	
Total		10,00	
Total pondéré			3

ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires, les candidats devront utiliser le profil acheteur de la ville : www.marches-securises.fr

